



POURQUOI L'ARCAP

Les retraités, malgré un nombre qui, en France, dépasse les 16 millions, tous régimes confondus, constituent le seul corps social qui ne dispose pas d'une représentation nationale. C'est pour cela qu'a été créée l'Amicale des Retraités du Crédit Agricole Alpes-Provence (ARCAP) que la grande majorité des ancien(ne)s salarié(e)s ou cadres de notre Entreprise, a rejoint.

C'est parce qu'il est important que nous soyons forts et unis pour faire valoir nos droits et notre point de vue, que nous sommes regroupés au sein d'une Fédération Nationale, qui compte plus de 35.000 adhérents, INITIATIV' RETRAITE (Fédération Nationale des Associations de Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles).

Cette structure est membre de la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités, forte de plus de 105.000 adhérents). Elle adhère également à la CFR (Confédération Française des Retraités) qui coiffe l'édifice et porte notre représentation à l'échelon national ; elle représente 1,5 million de retraités.